



Oufticoop lance sa levée de fonds jusqu'au 19 juin 2023 !

Oufticoop est une société coopérative à finalité sociale visant à faciliter l'accès de toutes et tous à l'alimentation et autres produits de consommation sains et de qualité, ayant un impact positif sur la santé et l'environnement, par le biais d'un magasin coopératif et participatif à Liège.

A cet effet, la coopérative vise à lever les freins économiques, sociaux, culturels, idéologiques et médiatiques qui empêchent ou gênent la diffusion de ce type de consommation. Depuis sa création en juin 2019, la coopérative s'est bien installée dans le quartier d'Outremeuse, à Liège et mobilise un réseau solide de coopérateurs·trices, au nombre de 420 à la fin février 2023.

Après près de 4 ans d'existence, l'objectif pour la coopérative est de s'établir durablement comme actrice de quartier en faveur d'une consommation respectueuse de l'humain et l'environnement.

Afin de développer ses activités, OufTicoop lance un appel à coopérateurs·trices !

Comment rejoindre OufTicoop?

OufTicoop est une coopérative basée sur un modèle participatif et ouvert : en souscrivant à une part chez OufTicoop, vous devenez "co-proprétaire" de la coopérative et participez à la co-décision de l'organisation et des orientations de votre supermarché. Vous devenez ainsi "consomm'acteur·trice" engagé·e dans le changement vers un modèle de consommation collaboratif, en faveur de produits sains et de qualité ayant un impact positif sur la santé et l'environnement.

La coopérative comprend trois classes d'actions :

- Les actions de la classe A ou actions « Consommateurs / salariés » ;
- Les actions de la classe B ou actions « Consommateurs personnes morales » ;
- Les actions de la classe C ou actions « Soutien non consommateur ».

Les actions, même si elles sont de valeur différente, confèrent, par classes de valeurs, les mêmes droits et obligations. Chaque action (classes A, B et C) doit être intégralement et inconditionnellement souscrite et entièrement libérée lors de la souscription. Aucun actionnaire de la classe A ne peut posséder plus de 400 actions. Aucun actionnaire de la classe B ne peut posséder plus de 66 actions.

Parts de Type A (25€): Pour les personnes physiques, consommateurs et client.e.s. Il s'agit d'un investissement unique, et remboursable si vous décidez de quitter la coopérative. Chaque coopérateur.rice est libre d'investir une ou plusieurs parts A à 25€.

Nous encourageons les personnes qui en ont la possibilité à investir 4 parts A (100€). Cela permet d'équilibrer l'investissement moindre des personnes pouvant dégager moins de moyens et offre la possibilité d'une déduction fiscale plus importante tout en permettant à la coopérative de continuer à se développer.

Le principe de fonctionnement de la coopérative implique que les coopérateurs·trices de classe A ("coopérateurs·trices-travailleurs·euses") contribuent au fonctionnement du magasin à raison de 3 heures de travail toutes les 4 semaines.

Parts de Type B (150 €): Pour les personnes morales (asbl, sprl, etc.) partageant les valeurs de la coopérative et souhaitant participer au projet.
Prenez contact avec nous : contact@oufticoop.be

Parts de Type C (250 €): parts de soutien.

Vous partagez les valeurs de Oufitcoop et vous souhaitez soutenir le développement de la coopérative, sans pour autant y faire vos courses et libérer du temps ?
Prenez contact avec nous : contact@oufticoop.be

Autres informations importantes relatives à la prise de parts:

En tant que jeune entreprise (moins de 4 ans d'existence), Oufitcoop bénéficie du Tax Shelter. Concrètement, cela signifie que vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 45% sur l'investissement réalisé. Ainsi, sur une prise de parts de 100€ chez Oufitcoop, vous récupérez 45€ d'impôt. Attention le [Tax Shelter](#) est disponible chez Oufitcoop jusqu'au 19 juin 2023.

Notre levée de fonds s'élève à un montant inférieur à 500.000€ et 5000€ par personne sur une période de 12 mois, et ce dans le respect de la loi belge en vigueur.

Je suis coopérateur.rice et je souhaite reprendre des parts, comment faire?

Etapes :

- Cliquez sur [ce lien](#)
- Connectez-vous (comme lors de votre inscription aux shifts) pour éviter de remplir le formulaire inutilement.

- Le nombre de parts qui apparaît est automatique ; il s'agit des nouvelles parts que vous prenez, qui s'additionnent donc aux parts que vous avez déjà.

Si vous ne parvenez pas à suivre cette procédure, un virement sur le compte Triodos BE72 5230 8109 5816 avec en communication "Nouvelles parts - Nom Prénom" suffit pour les personnes déjà coopératrices.

À quoi servent les investissements des coopérateurs?

Grâce au capital apporté par ses membres, Oufticoop peut tendre vers son indépendance financière pour aménager et faire évoluer le magasin, ainsi que d'autres activités parallèles et complémentaires au magasin, dans une volonté d'augmenter la cohésion sociale des coopérateur.rice.s.

En particulier, le présent appel à coopérateurs·trices devra permettre à Oufticoop de réaliser les besoins financiers suivants, estimés pour les années à venir :

1. Investissement pour l'aménagement du lieu, en particulier l'installation d'une chambre froide ; Cette chambre froide nous permettra de proposer une gamme de fruits et légumes frais en toute saison, et de réduire les invendus et les pertes.
2. Financement du développement des activités de la coopérative, notamment :
 - Développement des activités pour augmenter le nombre de coopérateurs et les ventes, pour atteindre l'équilibre économique ;
 - Investigation du développement d'une activité dans le lieu d'en face, pour renforcer la mission de la coop (acteur de quartier, lien social, inclusion...) et la fréquentation du magasin...

De manière concrète nous avons découpé ce besoin de financement en trois paliers:

- Premier palier - palier minimum : 10.000€.
C'est le montant minimum nécessaire qui nous permettra d'équiper et étendre nos activités dans le "lieu d'en face", le local en face du magasin => rencontre l'objectif de cohésion sociale et renforce la pérennité de notre magasin.
- Deuxième palier - palier optimum : 40.000€.
Avec cette somme, nous pourrons soutenir le financement de la chambre froide et l'achat de nouveaux frigos nous permettant d'étendre la gamme de produits et d'augmenter les stocks disponibles => rencontre l'objectif d'étendre la gamme et d'augmenter le panier moyen des coopérateurs·trices tout en réduisant les pertes.
- Troisième palier - Palier bonus : 90.000€.
Oufticoop pourra amplifier son impact, par exemple en engageant une deuxième personne qui se chargera de l'animation de l'écosystème tout en développant l'activité magasin avec notre employé => rencontre les objectifs de pérennisation de l'activité en atteignant une masse critique et un plus grand rayonnement dans notre écosystème, toujours dans l'objectif d'atteindre l'équilibre économique et d'augmenter son impact social.

L'investissement financier peut-il être remboursé ?

Si vous quittez la coopérative, votre investissement vous est remboursé. Le remboursement peut être effectué sur une période variable allant de 0 à 24 mois selon la disponibilité des liquidités de la coopérative.

Oufticoop ne prévoit pas d'intérêts ni de dividendes.

L'investissement financier est-il risqué ?

Toute personne investissant des parts dans la coopérative s'expose au risque de ne pas récupérer le montant investi dans le cas où la coopérative ferait faillite.

La souscription d'actions est toujours un investissement à risque : l'investisseur·sseuse court le risque, si l'entreprise rencontre des difficultés financières, de perdre la totalité ou une partie des montants investis.

Quoi qu'il arrive, le risque est strictement limité au montant total investi (il n'est pas possible de perdre plus que les montants investis).

Pour plus d'informations sur la prise de participation et les éventuels risques encourus, vous pouvez consulter [la fiche d'informations action](#).

Pour en savoir plus sur Oufticoop et le fonctionnement de la coopérative, tous les détails et règlements se trouvent en détail sur notre [site web](#).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à passer au magasin pour en discuter, ou envoyer un mail à contact@oufticoop.be